

→ APPELS D'OFFRES

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

CAP ATLANTIQUE

M. Nicolas CRIAUD - Président
3 Avenue des Noelles BP 64 - 44503 LA BAULE - Tél : 02 51 75 06 80
SIRET 24440061000055

Site Internet de l'Acheteur



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

OBJET : Délégation du service public de transport de personnes de la communauté d'agglomération Cap Atlantique La Baule Guérande.

Référence acheteur : 24CAP0002DSP

Services

Procédure : Procédure restreinte

Code CPV principal : 60112000 - Services de transport routier public

Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes - 6, allée de l'Ile-Gloriette - BP 24111 - 44041 Nantes - Cedex

Tél : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58 - greffe.ta-nantes@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : **Tribunal administratif de Nantes** - 6, allée de l'Ile-Gloriette - BP 24111 44041 Nantes - Cedex - Tél : 02 40 99 46 00 - Fax : 02 40 99 46 58

greffe.ta-nantes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référendum pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référendum contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

ATTRIBUTION

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **108 803 347 €**

Date de la décision d'attribution de la concession par l'autorité déléguante : 16/10/25

n° : 24CAP002DSP - **TRANSDEV** 3 ALL DE GRENELLE 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX - Montant HT : **108 803 347,00 €**

(montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le déléataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine)

Le concessionnaire est une PME : NON

Envoyez le 13/11/25 à la publication